

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 08/08/2025 - 24552 - 2015 B 05033 - 814 220 240 - 2JM TRANSPORT

3JM TRANSPORT
Eut au capital de 2000 Euros
38 rue Jean Baptiste Baudin
Villetot 04800
Siret 874 222 240 00018

1525033

DEPÔT AU GREFFÉ DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL

LE 8 AOÛT 2025

2455U

1.

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2024

cerfa

N° 15948 * 06

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)
ADAPTE À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise		2JM TRANSPORT - SIREN : 814220240		Néant <input type="checkbox"/>	
Durée de l'exercice en nombre de mois		12		Durée de l'exercice précédent	
				12	
				Exercice N clos le	
				31/12/2024	
				Exercice N-1 clos le	
				31/12/2023	
ACTIF					
		Brut	Amortissements-Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010	012		
	Immobilisations incorporelles - Autres	014	016		
	Immobilisations corporelles	028	030	698	326
	Immobilisations financières (1)	040	042		
	TOTAL I (5)	044	048	698	326
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050	052		
	Stocks marchandises	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068	070	3 300	
	Créances autres (3)	072	074	32 154	45 173
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	25 887	14 868
	Charges constatées d'avance	092	094	1 214	
	TOTAL II	096	098	62 555	60 041
	TOTAL GENERAL (I + II)	110	112	63 253	60 367
PASSIF					
		Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	120	120	3 000	3 000
	Ecart de réévaluation	124	124		
	Réserve légale	126	126	300	300
	Réserves réglementées	130	130		
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'œuvres...)	131	132		
	Report à nouveau	134	134	54 098	49 700
	Résultat de l'exercice	136	136	3 526	4 398
	Subventions d'investissement	137	137		
	Provisions réglementées	140	140		
	TOTAL I	142	142	60 923	57 398
Provisions pour risques et charges		TOTAL II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés	166	166	45	2 312
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans le case 169)	169	172	2 285	657
	Comptes courants d'associés	173	173		
	Autres dettes	175	175		
	Produits constatés d'avance	174	174		
TOTAL III	176	176	2 330	2 969	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	180	180	63 253	60 367	
REVOIR	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	749
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	
		26 350			

Certifié conforme

[Signature]

2JM TRANSPORT
Eurl au capital de 3000 Euros
38 rue Jean Baptiste Baudin
Villejuif 94800
Siret: 814 220 240 00018

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise <u>2JM TRANSPORT - SIREN : 814220240</u>										Néant <input type="checkbox"/>	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale	
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Terrains		420		422		424		426			
Constructions		430		432		434		436			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442		444		446			
Installations générales, aménagements divers		450		452		454		456			
Matériel de transport		460		462		464		466			
Autres immobilisations corporelles		470	2 078	472	749	474	799	476	2 028		
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	2 078	492	749	494	799	496	2 028		
II AMORTISSEMENTS		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Terrains		510		512		514		516			
Constructions		520		522		524		526			
Installations techniques, matériel et outillage industriel		530		532		534		536			
Installations générales, aménagements divers		540		542		544		546			
Matériel de transport		550		552		554		556			
Autres immobilisations corporelles		560	1 753	562	376	564	799	566	1 330		
TOTAL		570	1 753	572	376	574	799	576	1 330		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR		Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé									
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Court terme	19%	15% ou 12,8%	0%			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

only conforme
Uster

2JM TRANSPORT
Eurl au capital de 3000 Euros
38 rue Jean Baptiste Baudin
Villejuif 94800
Siret: 814 220 240 00018

4. **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS**

Désignation de l'entreprise 2JM TRANSPORT SIREN : 814220240					Néant <input type="checkbox"/>	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions - reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607	
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616	
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636	
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646	
	Sur comptes clients	650	652	654	656	
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666	
TOTAL		680	682	684	686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
				Dotations	Reprises	
Fonds commercial				681	683	
Autres immobilisations incorporelles				700	705	
Terrains				710	715	
Constructions				720	725	
Installations techniques, matériel et outillage				730	735	
Installations générales agencements aménagements divers				740	745	
Matériel de transport				750	755	
Autres immobilisations corporelles				760	765	
TOTAL				770	775	
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT						
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					
2						
3						
4						
5						
6						
				TOTAL à reporter	780	
II DÉFICITS REPORTABLES						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent				982	26 992	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)				982 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice				982 ter		
Déficits imputés				983	4 055	
Déficits reportables				984	22 937	
Déficits de l'exercice				860		
Total des déficits restant à reporter				870	22 937	
III DIVERS						
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	13 072
N° du centre de gestion agréé					388	0
Montant de la TVA collectée					374	13 200
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378	958
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397	

Cette colonne
est à compléter

2JM TRANSPORT
Eurl au capital de 3000 Euros
38 rue Jean Baptiste Baudin
Villejuif 94800 - FR
Siret: 814 220 240 00018

011
31
12 200 218 1312

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : 2JM TRANSPORT - SIREN : 814220240		Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2024 et clos le : 31/12/2024		Données en nombre de mois : 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Retenues sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférentes à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	<input type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (reporté de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		186	

Carte conforme

Mess

2JM TRANSPORT
Eurl au capital de 3000 Euros
38 rue Jean Baptiste Baudin
Villejuif 94800
Siret: 814 220 240 00018

7. **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2JM TRANSPORT - SIREN : 814220240

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905
Forme juridique _____	Dénomination _____	% de détention _____
N° SIREN (si société établie en France) _____		
Adresse : _____		
Forme juridique _____	Dénomination _____	% de détention _____
N° SIREN (si société établie en France) _____		
Adresse : _____		
Forme juridique _____	Dénomination _____	% de détention _____
N° SIREN (si société établie en France) _____		
Adresse : _____		
Forme juridique _____	Dénomination _____	% de détention _____
N° SIREN (si société établie en France) _____		
Adresse : _____		
Forme juridique _____	Dénomination _____	% de détention _____
N° SIREN (si société établie en France) _____		
Adresse : _____		

Capit conforme

[Signature]

2JM TRANSPORT
Eurl au capital de 3000 Euros
38 rue Jean Baptiste Baudin
villefr 94800
Siret: 314 20 240 00013

EURL 2JM TRANSPORT
AU CAPITAL DE 3 000 €

38 RUE JEAN-BAPTISTE BAUDIN
94800 VILLEJUIF

RCS n° 814 220 240

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU GERANT ASSOCIE UNIQUE DU 15 JUILLET 2025

Je soussigné Julien Morais, agissant en qualité de Gérant Associé Unique de la société 2JM Transport, avoir arrêté, conformément à l'article 232-22 du Code de commerce, les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice 2024.

Les décisions suivantes ont ainsi été prises :

- Approbation des comptes de l'exercice 2024 ;
- Affectation des résultats de l'exercice 2024 ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

Le Gérant Associé Unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 qui se traduisent par un bénéfice de 4 055 €.

Il approuve les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISION

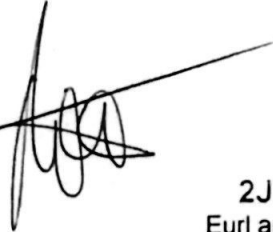
Le Gérant Associé Unique décide de ne pas répartir le bénéfice de l'exercice 2024 et de le reporter à l'exercice suivant.

TROISIEME DECISION

Le Gérant Associé Unique accomplira toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Gérant Associé Unique.

JULIEN MORAIS



2JM TRANSPORT
Eurl au capital de 3000 Euros
38 rue Jean Baptiste Baudin
Villejuif 94800
Siret: 814 220 240 00018

PJ: Bilan comptable de l'exercice 2024, compte de résultat et annexes